

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT

De la MOSELLE

NOMBRES DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la Délibération
8	10	8

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE DE RAVILLE

L'an deux mil vingt-trois, le 08 novembre à vingt heures le Conseil Municipal de cette Commune s'est réuni en mairie, au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Monsieur Michel URBAN, Maire.

Date de la convocation

31/10/2023

Présents : BECKER Cyrille – BECKER Mélanie – BERGER Delphine - DUCLERMORTIER Denis - ERHARD André - GOBILLOT Matthieu - TROSZCZYNSKI Céline - URBAN Michel

Absents excusés : BENOIT Pierre et ZIPPEL Florianne

Nombre de Procuration : 1 - BENOIT Pierre à GOBILLOT Matthieu

Secrétaire de séance : GOBILLOT Matthieu

DCM 196/2023 Approbation du Procès-verbal du Conseil Municipal du 30 Août 2023

A la lecture de ce procès-verbal en votre possession,

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Procès-Verbal du Conseil Municipal du 30 août 2023 annexé

APPROUVE par 6 voix et 3 abstentions le Procès-Verbal du 30 août 2023.

Fait à RAVILLE, le 10 novembre 2023
Conforme au registre
« Certifiée exécutoire »

Le Maire,
Michel URBAN



Le secrétaire de séance
Matthieu GOBILLOT

